

Pour rappel

Enfance & Familles d'Adoption n'intervient pas dans le processus d'évaluation des candidats à l'adoption par les Conseils généraux et ne propose pas d'enfants à l'adoption.

La démarche retenue alternera :
temps d'information, échanges, ateliers, témoignage.



BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à :

EFA, 221 rue La Fayette - 75010 PARIS

“ Stage de réflexion pré-adoption ”

Vous-même

Nom : _____

Prénom : _____

Année de naissance | | | | |

Votre conjoint

Nom : _____

Prénom : _____

Année de naissance | | | | |

Procédure d'agrément engagée → OUI NON

Adresse complète : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Adresse courriel : _____

Hébergement : _____

Inscription au stage de réflexion pré-adoption des 20 et 21 octobre 2018 :

270 € pour une personne seule 490 € pour un couple

Cette somme comprend la formation, la documentation et les trois repas au cours du stage. Votre inscription ne deviendra définitive qu'à réception de ce bulletin d'inscription accompagné du règlement.

Fait à _____ Signature

le _____

EFA se réserve le droit d'annuler le stage, vous serez alors remboursés intégralement, sans aucune autre indemnité. En cas d'annulation de votre part, entre 20 et 10 jours avant le stage : retenue de 50%. À moins de 10 jours du stage : aucun remboursement.

Stage de réflexion pré-adoption

à Nîmes, les 20 et 21 octobre 2018

Transformer le « parcours du combattant » en un cheminement dynamique vers l'enfant

Enfance & Familles d'Adoption propose un stage de réflexion pré-adoption à l'attention de tous ceux, couples ou célibataires, qui envisagent d'adopter un enfant en France ou à l'étranger. Les associations départementales d'Enfance & Familles d'Adoption organisent à l'intention des candidats à l'adoption des réunions d'information, des points-rencontres, des groupes d'échange sur l'ensemble du territoire. Cette offre d'échanges et de rencontres de proximité se poursuit en 2018 par un stage de réflexion pré-adoption sur un week-end à Nîmes.

**Ce stage est ouvert à toute personne
s'engageant ou déjà engagée
dans une procédure en vue de l'agrément**

Enfance & Familles d'Adoption (EFA)
221 rue La Fayette 75010 PARIS
Tél. 01 40 05 57 70
Courriel : formation@adoptionefa.org
Site Internet : www.adoptionefa.org



Programme

Samedi 20 octobre 2018

- Accueil à 9h → Collation
- 9h30 - 10h30 → Présentation de la formation et des stagiaires
- 10h30 - 12h30 → **Autour de la parentalité** / Ateliers en sous-groupes
- 12h30 - 14h → Repas
- 14h - 16h30 → **L'agrément et la démarche vers l'enfant**
- 16h30 - 17h → Pause
- 17h - 19h → **Témoignage d'un couple ayant adopté récemment**
- 19h30 - 22h → Repas pris au restaurant : échanges informels

Dimanche 21 octobre 2018

- 9h - 10h30 → **Le dossier médical** / Répondre à une demande d'appariement
- 10h30 - 10h45 → Pause
- 10h45 - 12h30 → **Les besoins de l'enfant**
- 12h30 - 14h → Repas
- 14h - 16h30 → **La rencontre avec l'enfant et son histoire**
- 16h30 - 17h → Évaluation et clôture
- 17h - 17h30 → Collation de départ

- **Lieu : Maison diocésaine, 6 rue Salomon Reinach, Nîmes (30 000)**
 - à 20 minutes à pied de la gare (covoiturage possible)
 - Parking intérieur
 - **Hébergement sur place** : chambre à 2 lits avec petit-déjeuner, 52 € pour 2 personnes et 33 € pour 1 personne (à demander lors de l'inscription)
- **Nombre de participants : une quinzaine**
- **Coût : 270 € (personne seule) ou 490 € (couple).**
Ce coût est imputable sur les droits individuels à la formation dont peut bénéficier tout salarié. EFA est organisme de formation, déclaré sous le N°1175 351.
Le coût comprend : les frais de documentation + trois repas + possibilité d'un abonnement d'un an à un tarif préférentiel à la revue Accueil (16 €).

→ Une attestation de présence sera délivrée aux participants.

L'animation du stage est assurée par un **médecin**, une **psychologue** et une **responsable d'association**, ayant tous une expérience professionnelle et associative de l'adoption (suivi des enfants, accompagnement des parents, implications institutionnelles, formations).

Le but de ce stage n'est pas d'y « apprendre les bonnes réponses », mais d'y **acquérir des clés d'analyse et des outils** permettant :

- **d'explorer** ses motivations profondes, mais aussi les éléments de l'histoire personnelle susceptibles d'être des facteurs dynamisants du projet ou au contraire des freins s'ils sont ignorés ou occultés ;
- **d'aborder** le projet depuis la place de l'enfant (abandon, craintes, attentes, besoins, devenir) ;
- **de mieux comprendre** les enjeux d'une adoption pour l'enfant, pour les futurs parents, pour les frères et sœurs ;
- **d'esquisser** les contours du projet (potentiels et limites) ;
- **de connaître** les réalités de l'adoption aujourd'hui, le cadre juridico-administratif, les étapes et les structures ;
- **d'évaluer** les lieux ressources et les informations (physiques et numériques).

“ Témoignage ”

Le stage de réflexion : un moment privilégié et riche qui nous a ouvert l'esprit et nous a donné espoir dans notre parcours d'adoption.

Il nous a ouvert l'esprit sur les défis à être simplement parents (même d'un enfant biologique) et les difficultés possibles pour accueillir un enfant adopté. Face à d'autres parents candidats et à des formateurs professionnels, nous avons pu confronter nos opinions, préciser notre propre projet, nous ouvrir à des idées auxquelles nous n'avions jamais pensé... Comme nous l'avons lu d'un auteur : il nous faut apprendre à faire confiance à l'inconnu. Quel beau défi !

Témoignage de Sabrina et Raphaël, qui ont suivi le stage en mars 2012 à Nancy